

## PROMENADE SAMUEL DE CHAMPLAIN

En réponse au mémoire présenté au Bureau d'audiences  
publiques sur l'environnement (BAPE) par les Villas de  
l'Anse - Chemin du Foulon

---

Martin Poiré

Sillery

Je suis propriétaire d'une maison unifamiliale situé au Chemin du Foulon depuis plus de quinze ans et c'est avec une grande appréhension que j'ai lu le mémoire qui a été présenté par Mr Martin, représentant de SYNDICAT DE PROPRIÉTAIRES DE CONDOS « VILLAS DE L'ANSE », à la commission du Bape au sujet du changement proposé dans l'itinéraire du boulevard Champlain.

Le changement qui est proposé par le représentant du syndicat de propriétaires de condos «Villas de l'anse» est à mes yeux une grave erreur et surtout un parfait syndrome du pas dans ma cour. Le représentant du syndicat de propriétaires de condos «Villas de l'anse», Mr Martin veut avoir tous les bénéfices mais sans les légers inconvénient qui viennent avec. Si le changement proposé est accepté tel quel, plusieurs maisons qui sont situé à l'ouest seront impactées directement par le bruit et contrairement à ce que dit le représentant du syndicat de propriétaires de condos «Villas de l'anse», Mr Martin, la hauteur de la voie ferrée n'y changera strictement rien car les maisons qui seront impactées ont des deuxièmes étages qui dépassent la hauteur de la voie ferrée. Étant donné que je vis au deuxième étage et que DÉJÀ j'entend le bruit qui provient du boulevard Champlain, je ne pense que pas qu'une courbe qui tournerais directement en avant de chez moi, tel que proposé par le représentant du syndicat de propriétaires de condos «Villas de l'anse» aiderait beaucoup.

Mon opinion est que SI on doit déplacer absolument le boulevard Champlain, s'il vous plait respecter les plans originaux qui étaient, je pense, le moins dédommageable pour TOUT le monde incluant les Villas de l'Anse.

J'ai assisté à toutes les présentations du projet sauf à la dernière du BAPE ce qui fait que j'ai raté la présentation du représentant du syndicat de propriétaires de condos «Villas de l'anse», laissez moi vous dire que quand j'ai lu sa présentation je regrettais de ne pas avoir été présent.

Le représentant du syndicat de propriétaires de condos «Villas de l'anse» semble très inquiet pour sa vue et sa tranquillité mais celles des gens de l'ouest il ne semble pas s'en préoccuper beaucoup ce qui me déçoit amèrement. Quand les Villas de l'anse ont été construites, je me demande si la vue n'a pas été obstrué pour les magnifiques maisons antiques qui sont situées en face sur le Chemin du Foulon mais cela est un autre sujet.

Les photos qui ont été présentées lors de ce mémoire ne donne pas une bonne idée de la réalité car les photos ne montrent pas les maisons qui seraient affectées.

J'espère sincèrement que le Commission de la Capitale Nationale y pensera à deux fois avant de faire des modifications qui accommoderaient quelques propriétaires de Condos mais affecteraient grandement les autres résidences situées plus à l'ouest.

Merci de votre attention

Martin Poiré